

COMPTE-RENDU
**Comité de pilotage du Site Natura
2000 Bresse jurassienne**
24 JANVIER 2025 – SELLIERES

Pièces jointes :

- Diaporama du COPIL

Personnes présentes / excusées : Cf. liste en fin de document

Dossier suivi par : Anaïs MOTTET, animatrice Natura 2000
03 84 85 18 04 / natura2000@cpie-bresse-jura.org

ORDRE DU JOUR

- Introduction du Président
- Bilan de l'animation 2024
- Etat d'avancement de l'évaluation et de la révision du DOCOB, et des projets d'extension
- Restitution de l'étude « milieux ouverts » par le Bureau d'études Mosaïque Environnement et Mathias Voirin
- Programme d'animation 2025

DEROULE DE LA SEANCE

1. INTRODUCTION PAR M. HERVE PERRODIN

Mr. PERRODIN, président du site Natura 2000 Bresse jurassienne, tenait à présenter ses vœux pour l'année 2025 en espérant la réussite de chacun dans les projets qu'il entreprend et la sérénité. Il souligne l'arrivée de l'outil EUROPAC dans le fonctionnement de Natura 2000 et met en avant le temps qui a été passé en fin d'année sur l'animation des groupes de travail pour la révision du DOCOB.

2. ACTUALITES NATURA 2000

Mme MOTTET présente les actualités Natura 2000 :

- **Recrutement pour la révision du DOCOB Natura 2000 :** Mme Marine HERTZOG a été recrutée pour une durée d'un an renouvelable 1 an par la Communauté de Communes Bresse Haute Seille (CCBHS), et est mise à disposition du CPIE pour l'évaluation, la révision du DOCOB et le projet d'extension du site Natura 2000.

3. BILAN DE L'ANNEE 2024

- **Retour sur la Gouvernance**

Le dernier Comité de Pilotage Natura 2000 a eu lieu à Sellières le 19 janvier 2024. Plusieurs réunions avec Mr Perrodin et la CCBHS se sont tenues en 2024 pour faire le point sur les dossiers en cours.

- **Animation agricole : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)**

Mr DA SILVA a présenté le bilan des contrats MAEC en 2024.

La nouvelle programmation de la Politique Agricole Commune a vu le jour en 2023. Il s'agit donc pour 2024 de la deuxième année d'engagement.

En bilan de l'année 2024 : 18 exploitants engagés sur 24 ayant suivi une formation MAEC.

Mr Joly (élu de Villevieux) demande si les agriculteurs en MAEC hors site Natura 2000 obéissent aux mêmes règles ?

Mr. DA SILVA et Mme MUZARD (CCBHS) répondent que cela dépend des sites où des PAEC sont déposés et des enjeux qui y sont rattachés. Par exemple sur des sites en pelouses sèches, les mesures seront différentes que les prairies humides de la Bresse.

- **Animation agricole : Concours des pratiques agroécologiques « Prairies et parcours »**

Arrêt du concours Prairies Fleuries.

- **Contrats Natura 2000 forestiers**

Mme MOTTET présente les contrats forestiers signés, suivis ou initiés en 2024.

M. SIGAUD (ONF) souhaite savoir comment sont financés les nouveaux contrats pour les ilots de sénescence ainsi que le fonctionnement des nouveaux barèmes. Il trouve surprenant que le hêtre ait un barème inférieur au précédent arrêté.

Mme MOTTET précise que le chêne a été valorisé ce qui est encourageant pour les forêts de la Bresse. Le nouvel arrêté ne prévoit plus l'autofinancement de 20%. Les ilots de sénescence seront donc financés à 100% mais tout cela devrait être validé par la commission régionale au cours des prochains mois. Les structures animatrices ont réceptionné des projets d'arrêts pour les contrats forestiers et Ni agricoles - Ni forestiers, mais les versions finales n'ont pas encore été actées.

- **Contrats ni-ni (ni agricoles, ni forestiers)**

- **La Jussie sur le territoire**

Mme THOMASSIN demande si la Jussie a été retrouvée sous sa forme terrestre sur le site Natura 2000.

Mme MUZARD répond que non, pas pour le moment mais qu'à cause de la montée des eaux sur les berges en 2024 c'est un risque. La veille doit continuer.

Mr Beaufumé (CCBHS) questionne au sujet de la pollution de 2023 qui avait fait « disparaître » la jussie au centre de l'étang.

Les résultats d'analyse des 600 polluants se sont révélés négatifs mais l'équipe Natura s'est rendu compte que certaines molécules n'avaient pas été pris en compte. Une seconde analyse est en cours. Parallèlement, à la suite de rumeurs ayant été formulées sur l'origine du phénomène, les agents de l'OFB ont procédé à de nouveaux interrogatoires. A l'heure actuelle nous n'avons pas d'autres éléments de réponse.

Mr Savoye demande si d'autres espèces que la Jussie ont été impactées par cette pollution.

Mme MOTTET répond que non, seulement des cas de mortalité chez les poissons ont été relevé mais elle est surtout due à d'importants orages.

Mme MUZARD demande s'il a été possible d'analyser la biomasse d'un poisson ?

Mme MOTTET Précise que l'étang devait être pêché en décembre. Pour diverses raisons il semblerait que la pêche n'ait pas pu se faire et devait être repoussée en février. L'idée était d'analyser un poisson carnivore (type brochet), comme un élément bio-accumulateur.

Mr SAVOYE précise que d'après lui la pêche a bien été faite en décembre.

Mme RAVAT (FDC39) demande si une période d'asec avec une mise en culture permettrait d'éliminer la Jussie ?

Mme MOTTET indique que la Jussie est résistante aux assecs grâce à ses rhizomes qui poussent en profondeur.

Mr. FUMEY (FDC 39) indique qu'il va insister auprès des chasseurs sur la problématique de la Jussie (vérification des équipements par ex.). Il sollicitera certainement l'équipe Natura 2000 pour mieux connaître les éléments d'identification de l'espèce.

Mme THOMASSIN demande si le CEN anime un programme de lutte contre les espèces exotiques envahissantes ?

Mr. BOURQUE (CEN FC) indique que non, c'est une compétence qui est plutôt associée à la DREAL, au CBN et à la FREDON.

- **Avis techniques**

Les animateurs Natura 2000 sont régulièrement sollicités par des porteurs de projet pour donner des avis techniques sur l'impact des projets sur le site Natura 2000.

En 2024, 30 projets ont fait l'objet d'un avis (rencontre avec le porteur de projet, rédaction d'une note, accompagnement, ...).

Mr DA SILVA souligne l'augmentation de ces sollicitations dans le temps, entraînant une mobilisation croissante des animateurs Natura 2000.

- **Animation – Sensibilisation**

En raison de la charge de travail au second semestre les animations grand public prévue initialement à cette période n'ont pas été maintenues.

- **Communication**

Pour la même raison, la newsletter à destination des élus du mois de décembre n'a pas pu être réalisée.

- **Actions des partenaires**

La parole est ensuite donnée aux acteurs du territoire qui ont menés des actions de restauration sur le territoire du site Natura 2000.

EPAGE :

Mme. PARIS présente les travaux réalisés sur la Brenne à Chaumergy ainsi que la restauration menée sur la tourbière du Mou de Pleure à Chainée les Coupes.

Mr. SAVOYE se questionne sur les propriétés privées du site Mou de Pleure.

Mme. PARIS indique que la majorité de la tourbière se trouve sur des parcelles communales et que des accords ont été passés avec les propriétaires de parcelles privées.

FDC39 :

Mr. FUMEY présente les travaux de restauration effectués au Vallon du Prélot à Vers sous Sellières.

Ces travaux visent à restaurer une zone humide (reméandrage cours d'eau + création de bassières) et effacer un étang.

CEN :

Mr. BOURQUE présente le travail mené à l'étang des Tartres : inventaires, cartographie d'habitats...

En 2025, il est prévu de terminer le Plan de Gestion et d'effectuer des travaux sur le système de surverse.

- **Evaluation et révision du DOCOB**

Mme HERTZOG présente les actions menées en 2024 concernant la révision du DOCOB notamment les 7 groupes de travail qui ont été mobilisés entre septembre et décembre sur quatre thèmes différents :

- Etangs et rivières
- Forêts
- Milieux ouverts
- Tourisme et aménagement

Ces réunions ont rassemblé, au total, 45 personnes et ont permis de définir les enjeux prioritaires liés aux espèces et habitats d'intérêt communautaire ainsi que des actions permettant leur maintien ou amélioration.

2025 va surtout être dédié à la rédaction du Docob et le projet d'extension du site Natura 2000.

Concernant le travail sur les fiches actions et leur validation, il a été voté à l'unanimité :

- En premier lieu : remobiliser des groupes de travail par thématique avec des techniciens/professionnels (une demi-journée par thème). Les fiches actions « projet » seront transmises 1 mois avant le début des réunions.

- Dans un second temps, les faire valider par les élus et particuliers sous le même format de réunion.
- Un suivi par mail pourra ensuite être établi si à l'issue des secondes réunions, l'avis des techniciens est nécessaire.

Mr. NAPPEY souligne l'importance de ne pas « perdre » les habitants du territoire qui ont participé aux groupes de travail avec une ouverture lors de la deuxième phase.

Mme THOMASSIN propose effectivement de faire valider les fiches par les techniciens d'abord puis par les élus.

Mr. SIGAUD demande si la DREAL impose un objectif d'augmentation surfacique du site Natura 2000 dans le cadre de la SNAP.

Mme MOTTET indique que nous n'avons pas eu de demande particulière de la part de la DREAL.

Mr. SAVOYE demande s'il est encore possible de proposer des zones d'extension du site Natura 2000. Mme MOTTET répond que c'est possible mais que les sites doivent héberger des espèces ou habitat d'intérêt communautaire.

4. PROGRAMMATION 2025

Les particularités de l'année 2025 s'articulent autour de l'évaluation et la révision du Docob, les phases de concertation pour les projets d'extension et un partenariat avec le CNPF pour intervenir auprès des propriétaires privés.

5. QUESTIONS DIVERSES

Mr. JOLY demande si beaucoup d'agriculteurs du site Natura 2000 sont dans l'AOC Comté ?

M. DA SILVA répond que sur le territoire nous avons une proportion non négligeable d'agriculteur en AOC comté (ou morbier). En revanche, il est difficile d'engager des MAEC avec ce type de production. Ce sont les producteurs de bovin viande qui s'engagent le plus.

M. SAVOYE fait remarquer qu'il y a de plus en plus d'éleveurs en AOC Morbier et que même si les prairies qu'ils exploitent sont des prairies artificielles, les intrants sont beaucoup plus limités que les cultures

6. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ETUDE MILIEUX OUVERTS PAR LE BUREAU D'ETUDES MOSAÏQUE

En préambule, le BE insiste sur le fait que les résultats sont issus d'inventaires réalisés lors d'une année particulière au regard des conditions météorologiques.

A l'issue de la présentation l'assemblée se questionne sur divers éléments :

MR SIGAUD demande comment a été appréhendé le réchauffement climatique et la différence de résilience entre le chêne (plus résilient) et le hêtre ?

Mr VOIRIN précise que tout va dépendre du cortège et de la composition floristique.

De plus, les résultats se basent sur les cahiers des charges de la typicité floristique des années 2000 où les prévisions climatologiques n'étaient pas les mêmes que celles d'aujourd'hui.

Mr VOIRIN donne l'exemple des Aulnaies marécageuses qui « s'assèchent » avec la présence d'espèces plus mésophiles en sous-étage comme la ronce. L'habitat se trouve à un stade intermédiaire et il est probable d'assister à un basculement d'aulnaie marécageuse à aulnaie frênaie.

Cependant Mr. VOIRIN se questionne sur l'origine de ces changements. Est-ce que cela est lié à des pratiques sylvicoles ou à un réel assèchement ?

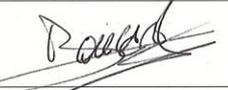
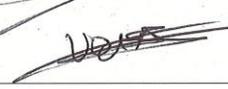
Mr. DASILVA demande si la conversion d'une culture en prairie (possible avec des MAEC) permet de retrouver des habitats d'intérêt communautaire.

Mr. BOUCARD indique que cela est possible et cela assez rapidement (environ une dizaine d'années) mais l'état de conservation sera dans un premier temps défavorable.

Annexe : feuille d'émargement du COPIL Natura 2000

Feuille d'émargement

COPIL Natura 2000 Bresse jurassienne - Sellières, 24 janvier 2025

Nom	Structure	Signature
PONCET Alexandre	APRR	Excusé
CASTEL Serge	Préfecture	Excusé
COTILLON Anne-Cécile	DDETSPP	Excusée
CHEVEAU Pierre	LPO	Excusée
THOMASSIN Karine	COPIE	
BEAUFUTE Pierre-Alain	CC BHS	
DUFFING Audrey	Région BFC	
BOUCARD Eric	MAIRIE ENVIRONNEMENT	
VOIRIN Nathalie	Indépendant	
Diane NUZARD	CCBHS	
SOLY Jean Yves	Commune Orlevoisy	
SIGAUD Nicolas	ONF	
PARIS Staline	EPAGE Sellb	

